

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **3 décembre 2018**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5
 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents :

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

179-18 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 5 novembre 2018.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	785.24
Remise Provinciale	2 014.60
Administration	1 874.82
Coordonnateur en loisir	1 773.32
Conciergerie	115.74
Eau potable	798.76
Eau usée	34.73
Inspecteur municipal	538.30
Voirie	816.13
RÉSEAU ROUTIER	
Entretien et réparation véhicule voirie	353.15
Gestion activités des castors	1 207.24
Essence, huile, diesel	871.25
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (11/12)	1 953.46

DIVERS	
Électricité (éclairage public)	394.42
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	665.54
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	818.13
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	297.83
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	460.80
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	166.07
Électricité (garage, 270 route 132)	530.75
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	46.11
Téléphone (centre)	75.16
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	393.58
Téléphone (cellulaire)	92.99
Fond d'information du territoire	12.00
Inscription conférence marketing territorial	20.00
Frais de postes (journal)	61.23
Mise à jour code municipal	700.35
Papeterie et fourniture de bureau	147.17
Nettoyage égout pluvial, trappe à sable et fosse garage	1 672.60
Contrat de service photocopieur	484.73
Réparation éclairage extérieur puit	46.80
Honoraire service informatique conseil sans papier	472.00
Article de nettoyage	72.55
Don Service d'animation Sonia No 162-18	200.00
Lutte contre Berce de sphondyle No 13-18	500.00
Don Polyvalente Sayabec–Déjeuner musical No 163-18	50.00
Don Opération Nez Rouge No 164-18	50.00
Intérêts règlement d'emprunt puit No 172-18	3 030.33
	24 755.48

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaire pour acquitter ces factures.

180-18

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

181-18 **AUTORISATION**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise les jeunes du secondaire à participer aux pratiques du groupe de cheerleading de l'École Sœur-Rachel-Fournier lors des activités du Service d'animation Sonia.

Maire

182-18 **DON**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 200,00\$ pour le 9^e Salon des mots de La Matapédia à Sayabec.

Maire

183-18 **DON**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 200,00\$ à Moisson Vallée.

Maire

184-18 **RENOUVELLEMENT ASSURANCE**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le renouvellement de l'assurance pour l'année 2019 avec le Groupe Ultima, au montant de 12 483,00\$.

Maire

185-18 **RENOUVELLEMENT SERVICE INFORMATIQUE**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le renouvellement du contrat de service informatique de PG Solutions à 5 616,54\$ pour l'année.

Maire

186-18 **POINT DE SERVICE DE SANTÉ**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse renouvelle la contribution financière de 5 000,00\$, pour l'année 2019, pour le Point de service de santé (CLSC) à Saint-Moïse.

Maire

187-18 **OFFRE DE SERVICE MRC**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte l'offre de service pour la modification du règlement de zonage sur les zones soumises à des mouvements de sol, au montant de 363,00\$, du Service d'urbanisme de la MRC de La Matapédia.

Maire

188-18 **APPUI**

Lutte à la berce du Caucase et à la berce sphondyle dans la région du Bas

Il est proposé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse appuie l'Organisme du bassin versant Matapédia-Restigouche dans son projet de lutte à la berce du Caucase et à la berce de sphondyle du Collectif Régional de Développement du Bas-Saint-Laurent.

Ce projet qui propose de limiter la propagation des colonies de berce du Caucase et de berce sphondyle du Bas-Saint-Laurent, de protéger la biodiversité et l'intégrité des habitats fauniques et floristiques en plus de favoriser le retour des fonctions écologiques des milieux naturels affectés par la présence de ces espèces exotiques envahissantes.

Maire

189-18 **TRAVAUX AIRRL 2018**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement du décompte #3, au montant de 19 146,01\$, pour les travaux de rechargement en gravier et de surfacage dans le chemin Kempt.

Maire

190-18 **BOUES ÉTANG AÉRÉ**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement du décompte #1, au montant de 44 619,58\$, pour les travaux de déshydratation passive des boues de l'étang aéré.

Maire

191-18 **EMPRUNT TEMPORAIRE**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement de demander un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli Est de la Mitis pour un montant de 2 082 388\$ en vertu du règlement d'emprunt 2018-02 et de mandater Monsieur Paul Lepage, maire et Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorier pour la signature des contrats.

Maire

192-18 **GRAND PRIX CYCLISTE MATAPÉDIA**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le Grand Prix du cycliste de La Matapédia à circuler sur son territoire pour l'épreuve du contre-la-montre individuel, le 10 août 2019.

Maire

193-18 **SÉCURITÉ CIVILE****Demande d'aide financière- volet 1**

Attendu que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

Attendu que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

Attendu que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500,00\$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400,00\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900,00\$;

Que la municipalité autorise Patrick Roy coordonnateur de la sécurité civil à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Maire

194-18 **TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse contribue financièrement aux services de transport adapté et de transport collectif dispensés par le Service de transport adapté la Caravelle Inc. sur le territoire de la MRC tel que prévu aux prévisions budgétaires 2019 de la MRC de La Matapédia.

Maire

195-18 **RENOUVELLEMENT SERVICE INSPECTION**

Il est proposé par monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le renouvellement de l'entente de service d'inspection en bâtiment et en environnement pour l'année 2019, au montant de 2 900,00\$, du Service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC de La Matapédia.

Maire

196-18 **ASSURANCES**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande l'ajout d'un assuré additionnel, le Comité sportif de Saint-Moïse, à leur contrat d'assurances en date du 1^{er} janvier 2019.

Maire

197-18 **FERMETURE BUREAU**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes du 21 décembre 2018 au 2 janvier 2019.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 20h40.

Président

Secrétaire